

---

Adresse du conseil général de la commune d'Arbois renouvelant à la Convention le jurement sacré de combattre les ennemis de la patrie, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune d'Arbois renouvelant à la Convention le jurement sacré de combattre les ennemis de la patrie, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 364;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23025\\_t1\\_0364\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0364_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Donnez au gouvernement révolutionnaire cette marche ferme et républicaine que la justice et la vertu doivent lui communiquer pour épouvanter et punir les traîtres, rassurer et défendre les patriotes, et établir la liberté sur des bases durables.

Comptez avec confiance, sages législateurs, sur le dévouement de tous les bons citoyens; ils sont encore nombreux, et ils regarderont toujours la Convention comme un centre auquel doivent tendre tous leurs sentiments pour la liberté, toute leur affection pour ses zélés défenseurs, et tous les moyens qui peuvent secondier leurs efforts et utiliser leur énergie salutaire.

Recevez, citoyens représentants, les tributs de reconnaissance et d'admiration que vous venez encore de mériter en exterminant de nouveaux conspirateurs et en sauvant encore une fois la liberté. Nous répèterons sans cesse ces mots gravés dans nos cœurs et ceux des vrais patriotes : vive la République ! Vive la Convention ! Périssent les traîtres et les conspirateurs !

Les membres composant le comité de correspondance : GOUVENAIN, NIGAY, LIMANT [et 2 signatures illisibles].

#### d

[*Le conseil général de la comm. d'Arbois à la Conv.; s.d.*] (1)

Représentants du peuple,

Jusqu'à quand la hideuse perfidie osera-t-elle siéger à côté de vous dans le sanctuaire de la liberté ? Jusqu'à quand le bien public sera-t-il sacrifié aux passions personnelles ? N'est-ce donc pas assés pour vous, pour les amis du peuple, d'avoir à soutenir le choc de l'Europe entière déchaînée contre la France ? Faudra-t-il que votre surveillance s'étende éternellement jusque sur les dépositaires même[s] de la confiance publique ?

Ah ! citoyens représentants, ne pensés pas que la frayeur ait la moindre part à la plainte que l'indignation seule nous arrache.

Que les despotes se coalisent tant qu'ils voudront, pour nous combattre ! Qu'une ambition usurpatrice anime les tyrans ! Que les traîtres n'aient d'autre souci que de vendre la patrie ! La liberté ne périra pas. Leurs efforts éphémères ne pourront que ranimer votre sollicitude paternelle. Votre œil vigilant déjouera leurs complots, et les périls qui vous environnent n'auront servi qu'à augmenter votre gloire.

Non, dignes représentants, nous ne perdrons pas, en un jour, six années de révolution, de sacrifices et de peines. Nous ne voulons pas revenir sous un joug que nous avons brisé ! C'est entre vos mains que nous en renouvelons le serment sacré.

Si, dans un de ces jours de fatalité, marqué par un mauvais génie, le Jura a vomi un des complices de Robespierre, notre patrie se glo-

(1) C 313, pl. 1 246, p. 27. Mention dans *B<sup>m</sup>*, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

rifie, en revanche, d'avoir donné le jour aux héros qui, bientôt, joindra au titre de vainqueur du Rhin dont vous l'avez honoré, celui de vainqueur du Nord, qu'il n'aura pas moins mérité.

Animés des sentiments qui dirigent le courage et le bras du général Pichegru, nous n'aurons jamais d'autres passions que l'amour de la patrie, que la haine des tyrans, des traîtres, des conspirateurs, d'autres désirs que de vous entourer, dans le danger, de nos personnes et de nos cœurs, d'autre parti que celui d'une République une et indivisible.

MOINEAUX (*maire*), CONQUES, POPARD, MARTIN, BARBEROT, PAPILLARD, DELORD, CHAMPY (*agent nat.*) [et une signature illisible].

#### e

[*Le conseil g<sup>al</sup> de la comm. de Vienne-la-Patriote (1) à la Conv.; 17 therm. II*] (2)

Législateurs,

En lançant, du haut de la Montagne, la foudre nationale sur les nouveaux Titans qui voulaient l'escalader, vous avez déployé l'énergie qu'un peuple libre a droit d'attendre de ses représentants.

En décrétant que vos comités seraient renouvelés par quart chaque mois, vous avez comblé le gouffre de l'ambition, creusé par ces hommes présomptueux que la soif de la domination, ou l'habitude de gouverner, induisent à lever leur tête altièrre au-dessus du niveau de l'égalité.

En pulvérisant les Robespierre, les Henriot, les Dumas, les Sijas, les Fleuriot, les Vivier de tous les départements, vous aurés purgé le champ de la révolution de l'ivraye qui l'infectait, et préparé à la nation généreuse dont vous réglés les destinées une récolte abondante des vertus qui constituent la base du gouvernement républicain.

Pour nous, fidèles à nos principes, nous ne cesserons d'inspirer à nos concitoyens la haine des tyrans, l'horreur des traîtres et des conspirateurs, l'amour de la liberté, le dévouement à la représentation n[ationale], le maintien de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

DULAC (*maire*), BERNARD (*agent nat.*), RECOURDON (*subst<sup>t</sup>*), LAMBERT (*off. mun.*), DELORME (*off. mun.*), RIGOLLIER (*off. mun.*), PROUST (*off. mun.*), BURDET (*secrét.*) [et 10 signatures de notables].

#### f

[*La sté popul. de Saint-Maur à la Conv.; 22 therm. II*] (3)

Séance du 20 therm. de la sté popul. de Vivant-sur-Marne [ci devant St.-Maur]

(1) Isère.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 8. Mention dans *B<sup>m</sup>*, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>); *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 684; *Ann. R.F.*, n<sup>o</sup> 251; *J. Sablier* (du soir), n<sup>o</sup> 1 489.

(3) C 315, pl. 1 264, p. 19 et 20. Mention dans *B<sup>m</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).